

## **Procès verbal de la séance du Conseil Général du 11 juin 2009**

Il est 20 h. M. François Viret, Président, ouvre la séance

### **1. Appel**

A l'appel de leur nom, 31 conseillers et conseillères répondent présents.

Le quorum étant atteint, le Conseil Général peut donc librement délibérer.

### **2. Lecture de l'ordre du jour**

M. François Viret lit l'ordre du jour.

Le point 8 de l'ordre du jour est supprimé et sera repris en décembre, faute de convocation de la commission.

### **3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2008**

Après lecture du procès-verbal, aucune modification n'est demandée et le procès-verbal est adopté à la majorité.

### **4. Admission – Démission**

Mme Ariane BAER nous présente sa démission au sein du Conseil ainsi que de son poste de secrétaire du Conseil avec effet immédiat.

### **5. Comptes 2008**

Mme Sophie Weber-Bovay fait part du préavis municipal.

Mme Chantal Maquelin, rapporteur, nous donne lecture du rapport de la commission des finances et propose à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés.

M. Eric Martin demande quelques éclaircissements quant à la facture sociale.

M. Jean-Pierre Blanchet lui apporte une réponse.

La discussion est close et le préavis municipal, ainsi que le rapport de la commission sont soumis aux votes et acceptés par

Oui 30

Non 0

Abstention 1

### **6. Rapport de la Commission de Gestion**

M. Bernard Hiertzeler, rapporteur de la Commission de Gestion, nous donne lecture de rapport.

La discussion n'étant pas demandée, le Président demande de passer au vote

**Le rapport de la commission de Gestion est soumis au vote**

**Il est accepté à l'unanimité**

➤ **Nomination des scrutateurs et scrutateurs suppléants**

Passent scrutateurs : Mme Decloux Patricia

Mme Maquelin Chantal

Sont nommés suppléants : M. Dupont Alphonse

M. Claude Martin

➤ **Commission des Finances, membre suppléant**

La commission en place est la suivante : Mme Chantal Maquelin, rapp. sortante

M. Alphonse Dupont, rapporteur

M. Antonio Sanchez

M. Charles-Henri Delacrétaz

M. Michel Greppin

M. Alain Roch, suppl.

Mme Patricia Descloux, suppl.

**M. Alain Roch** passe membre

**Mme Patricia Descloux** passe 1ère suppléante

**M. Jean-François TOSETTI** est élu membre **suppléant** à l'unanimité

➤ **Commission de Gestion, membre et membre suppléant**

La commission en place est la suivante : M. Bernard Hiertzeler, rapporteur sortant

Mme Valérie Rovero, rapporteur

Mme Michèle MARTIN

M. José GOY, suppléant

**M. José Goy** passe membre et

**M. José Simon** est élu membre **suppléant** à l'unanimité.

➤ **Représentants à l'ASIBCO**

**M. Michel Greppin** se présente pour remplacer Mme Ariane Baer, suppléante et est élu à l'unanimité.

**10. Communication de la Municipalité**

M. Georges Weber rappelle que les anciennes tables du collège sont à la disposition des personnes intéressées.

## 7. Adoption du règlement sur les émoluments administratifs en matières d'aménagement du territoire et des constructions

Mme Sophie Weber-Bovay fait part du préavis municipal."

Mme Chantal Maquelin, rapporteur, nous donne lecture du rapport de la commission des finances et propose à l'assemblée d'accepter l'objet tel que présenté.

M. Etienne Weber pense qu'il serait souhaitable de modifier l'Art. 5 « la taxe fixe » comme suit :

Projet dispensé d'enquête publique :	frs	50.00
<b>Toute enquête publique</b>	frs	100.00

Il est également décidé après discussions de compléter l'Art 6. « Taxe proportionnelle » comme suit :

**Les frais inhérents à un bureau technique seront refacturés au propriétaire si ses derniers sont supérieurs au 1 ‰.**

La discussion est close et le règlement est accepté à l'unanimité.

## 8. Adoption du règlement communal sur les naturalisations

*Ce point de l'ordre du jour est annulé faute de convocation dans les délais de la commission de naturalisation. Ce point sera repris lors du prochain Conseil.*

## 9. Election et nominations

### ➤ **Président**

M. Alain Michaud nous donne lecture de la lettre de démission de M. François Viret qui après de nombreuses années passées à la présidence du Conseil désire se retirer. Malgré les recherches effectuées par M. Viret, personne ne se dévoue pour remplacer le président sortant. M. Michaud désirant rester vice-président, le poste restera donc momentanément vacant.

M. Jean-Michel Reguin, syndic, contactera la préfecture afin de connaître la marche à suivre. Il est fort probable que la commune soit mise sous tutelle si aucun membre du Conseil Général ne reprend la présidence.

Au vu de la situation, une séance extraordinaire sera prévue au courant de l'été.

### ➤ **Vice président**

M. Alain Michaud est réélu à l'unanimité.

### ➤ **La secrétaire**

Mme Anne-Marie Berthoud accepte de reprendre le poste vacant et est élue à l'unanimité.

M. Jean-Michel Reguin exprime son mécontentement vis-à-vis des conseillers et de leur manque d'intérêt à s'investir au sein du Conseil. Il donne également quelques explications quant à l'évolution de la collaboration qui s'est instaurée avec la commune d'Orbe. Des précisions sont également données quant au sujets évoqués dans le dernier Pique-Raisinnet, notamment sur la vente du terrain à la Commune d'Orbe pour l'agrandissement de leur réservoir du Bois de Chêne, tout en mentionnant la probabilité de vente d'eau à la commune d'Orbe.

Concernant la fermeture prochaine du bureau de poste, M. Reguin invite la population à un apéritif le 12 juin 2009 dès 17h30 devant le bureau de poste.

Il remercie encore M. François Viret pour les nombreuses années passées à la présidence du Conseil et lui offre au nom de la Municipalité un magnifique panier garni.

#### **11. Divers et propositions individuelles**

M. Antonio Sanchez suggère que les transports urbains soient prolongés jusqu'à Montcherand.

M. le syndic lui répond que cette proposition n'est pas envisageable.

M. Raymond Chevalier propose que le procès-verbal soit envoyé avec la prochaine convocation du conseil, proposition qui est acceptée. Le document sera également mis en ligne sur le site internet.

M. Raymond Chevalier trouve regrettable que le bureau de poste se soit fermé sans que les habitants aient pu donner leur avis.

Mme Michèle Martin appuie les propos de M. Chevalier.

M. le syndic répond que cette décision était irrévocable et sans appel et que le devoir de confidentialité a empêché la municipalité d'informer le public de cette fermeture. Reste maintenant à savoir comment les locaux seront occupés dans le futur. Toutes propositions sont les bienvenues.

M. Alain Roch suggère qu'une durée de mandat soit définie pour les membres du bureau du Conseil. Cette proposition sera réfléchi.

M. Cédric Jeanmonod évoque les différentes manifestations organisées au château et désirerait que la municipalité intervienne auprès de M. Rapin, surtout en ce qui concerne le parcage des véhicules aux alentours.

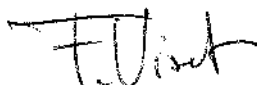
M. le syndic prend note.

#### **11. Appel**

Le Président clôt la discussion et, à l'appel de leur nom, 31 conseillers répondent encore présents.

Il est 22h10 lorsque le Président clôt la séance.

Le Président



La secrétaire

